

Compte rendu CFDT de l'instance de proximité de France 3 Centre-Val de Loire d'octobre et novembre 2025



EMPLOIS

- Recrutement d'un rédacteur reporter et d'un JRI Bourges en cours de finalisation. Le binôme devrait entrer en fonction en janvier 2026.
- **Un poste de rédacteur est toujours gelé à Bourges.**
- BIENVENUE à José De Oliveira, stagiaire AFDAS. Il est accueilli au service montage à partir du 3 novembre et jusqu'au 12 décembre

EDR 2026 : on se serre la ceinture et on rentre dans les murs.

« L'émission *Enquête de région* se tournera en plateau et ce, dès février 2026. » Pas le

temps de dégainer un argumentaire en instance, le directeur régional et le rédacteur en chef sont fermes sur le calendrier. **Pourquoi ce choix? « Des raisons budgétaires », nous dit-on. Sans autre justification. Pour le**

manque de communication et l'information qui fuit sans aucune annonce officielle, la Direction répond « c'est dommage ». Les échanges ont été très vifs sur le sujet pourtant, à lire le relevé de conclusion publié le lendemain de l'instance, c'est comme si nous n'avions pas discuté du sujet plus d'une minute.



Enquêtes de région

Pourtant, on en revient toujours aux fondamentaux à France télévisions. Quand il y a une mauvaise nouvelle à annoncer aux salariés, la Direction est absente. C'est entre collègues que nous découvrons le pot aux roses...

Arrêter les tournages extérieur pour EDR, c'est un manque d'ambition pour l'émission, une réduction flagrante de notre activité, et à terme, une perte de compétences des personnels techniques... Un choix qui mènera un peu plus dans la tombe, cette émission déjà bien touchée par les économies demandées par la tutelle...

En 2024, Enquête de région est passée de trois magazines réalisés par la rédaction à deux. Le dernier étant une rediffusion d'un 13 minutes fabriqué par une autre antenne. Deux ans plus tard, l'émission n'est plus tournée en extérieur, mais sur le petit plateau, et sur fond vert. L'ambition de cette émission se réduit comme peau de chagrin. Tout comme l'activité générale de nos équipes techniques.

**Où sont passées les émissions régulières tournées en extérieures?
Combien de PAE fabriquons-nous avec nos équipes de région?**

Peau de chagrin encore. **Si passer de plusieurs émissions de 52 minutes en extérieurs** (comme Vue sur Loire, des EDR ou des PAE sur le Printemps de Bourges, le Game Fair ou le festival de Loire) **à des tournages de programmes courts est signe d'une chose**, c'est le manque d'ambition pour la télévision régionale et surtout, le manque de moyens qui nous sont alloués.

Mais apparemment, il faut rester positif : *« on ne supprime pas les deux magazines d'enquête que nous réalisons tous les mois »*, tente d'argumenter le Directeur régional.

Vos élus ont tenté de négocier pour maintenir les tournages extérieurs au moins jusqu'à la fin de la saison... Fin de non recevoir de la part de la Direction.



Apparemment, notre budget ne le permet pas. **Face au manque de transparence sur les moyens alloués et les économies demandés par la tutelle, les élus CFDT ont demandé qu'un bilan ETP et budget soit mis à l'ordre du jour des prochaines instances.** Sans transparence, nous ne pouvons pas avancer. Il va falloir que la Direction explique rapidement ces choix aux salariés. **A l'heure de la publication de ce compte-rendu, aucune communication auprès des salariés n'a été réalisé !** Tout est bruits de couloir. Décidément, la rumeur nous colle à la peau...

TOURNAGES EXTERIEURS RESTANTS

- **Nom de code « Terroir et territoires » - Signé Ferniot.** (Programme de 2 min): Numéro zéro en cours de fabrication.
- **Mémoire de Julien Cohen** - (Programme de 2 Min) : La Direction avoue être vigilante au comportement du présentateur sur le plateau de tournage. Il est prévu 20 jours de tournages extérieurs pour 2026.
- **« Nouvelle scène »** tournage de groupe de musique chez ICI Orléans.
- **L'émission « Débat citoyen »** : 3 tournages sont prévus en février, avril, novembre 2026.
- **Printemps de Bourges** : nous fabriquerons les 7 min d'avant JT sur le créneau de « 7 ICI » (créneau de diffusion des locales partout ailleurs)



BILAN DU SERVICE D'ASSISTANTE SOCIALE

Les élus regrettent l'absence de cellule de veille locale en Centre-Val de Loire. Nous mettons à l'ordre du jour un point « Situations individuelles » pour signaler à la Direction des situations sensibles dans le cadre des prérogatives des Représentants de proximité.

Le taux de recours 2025 est de 3,64 % (2024 - 2,70%)

Le taux de recours c'est le nombre de personnes qui ont sollicité le service rapporté à l'effectif total de l'antenne.

A France 3 Centre-Val de Loire, les salariés ont globalement le réflexe de solliciter le service d'assistantat social.

Pour contacter Social Direct

Site francetv.socialdirect.fr entrez le code **FTV23**

Standard : **0 805 035 433**

Les entretiens sont 100%

70% des entretiens sont effectués en distanciel et 40% en présentiel.

Les thématiques les plus récurrentes pour lesquels les salariés de France 3 Centre-Val de Loire ont sollicité le service Social Direct tournent autour de la santé, du budget, des aidants et de la vie au travail.



L'assistante sociale sera de permanence le 20 novembre prochain à Orléans.

Nouveauté au 1er septembre 2025

- Le formulaire Cerfa papier (délivré par votre médecin) n'est plus accepté pour les ARRET DE TRAVAIL, seule la version numérique passe.
- Retraite progressive en cours : à partir de 60 ans, les salariés sont éligibles à la retraite progressive moyennant 150 trimestres de cotisation.
- L'Etat a voté la baisse du seuil d'exonération des cotisations sociales sur la rémunération des apprentis.

L'assistante sociale est là pour épauler les salariés demandeurs dans les domaines suivants :

- Le **budget** : l'assistance sociale aide à la gestion financière, parfois dans des dossiers d'endettement parfois de surendettement.
- Le **logement** : pour des questions de logement insalubre, explosion pas fait dans règle, primo-accédant avec 1% logement...
- La **santé** : demande de reconnaissance de travailleur handicapé, arrêts longue maladie, reconversion professionnelle (RH signalent...)
- **L'aide** : top 3 dans notre groupe. Accompagne proche aidant et les aidés. Assistance sociale accompagne toute la famille du salarié
- La **famille** : naissance, mariage, décès, séparation. Intervenir le plus tôt possible.
- La **vie au travail** : départ à la retraite (principalement). Reconstitution d'une carrière. Simulation en fonction du souhait et étude de situation de la personne.

Collaboration avec Ici Radio : en « respectant les canaux légaux »

La collaboration avec **France Bleu (ICI)** se fera **en local sur la co-animation d'émission de débat pour les municipales dans la région**. Pour le moment, le directeur régional a pu rencontrer le directeur de France Bleu Orléans et Touraine, dans un prochain temps il rencontrera son homologue de France Bleu Berry .

La Direction de France 3 Centre-Val de Loire **travaillera en bonne intelligence avec le réseau ICI en « respectant les canaux légaux »**.

Côté programme : les équipes techniques de France 3 Centre-Val de Loire continuent de réaliser une captation de groupe ou de chanteur dans les locaux d'ICI Orléans dans le





La contribution des journalistes de France 3 Centre-Val de Loire au site « ICI » commencera **au 10 novembre** au rythme de **deux articles par semaine en période haute et 1 par semaine pendant les vacances scolaires**. Cet article est issu d'un sujet diffusé dans un JT sous forme d'article vidéo. 15 articles ont déjà été écrits... Comme ICI publie sur ATLAS, qui est une autre plateforme que PIC, il faut une formation... **Seul un tutoriel vidéo a été mis en place par le réseau. C'est bien peu**. Quant à la signature, ce sera « France 3 Centre-Val de Loire », donc pas de nom de journaliste.

BILAN DU TELETRAVAIL EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Près plus de 6 mois d'attente, l'état des lieux demandé par les élus est enfin là!

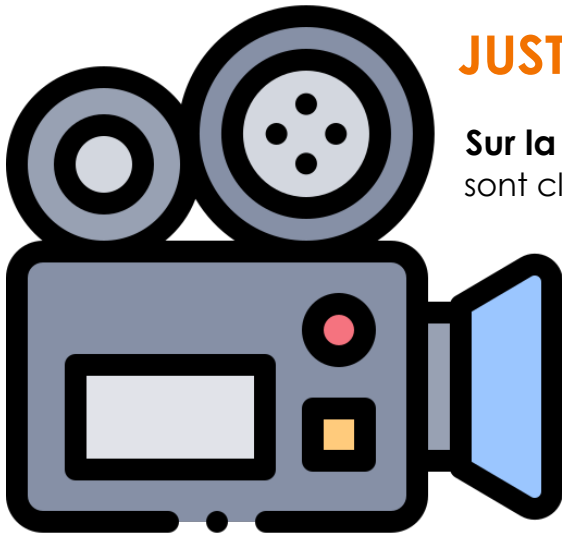


La Direction a donc fait signer des **avenants télétravail réguliers avec jours fixes à 26 salariés** de l'entreprise. Détaillés comme suis :

- 5 salariés à l'antenne
- 1 personne au service communication
- 8 journalistes - cadres de rédaction et journalistes numériques essentiellement
- 1 salarié à la documentation
- 3 à l'administration
- 6 technicien(nes)
- 1 personne à la fonction support
- 1 personne à la production

Trois personnes bénéficient du télétravail à titre dérogatoire pour raison médicale.

Pour les avenants **télétravail non-réguliers (sans jours fixes)**, **15 journalistes** en bénéficient, soit 11 hommes et 4 femmes. Ils prendront effet au 1er novembre 2026. Ces avenants ont fait l'objet de demande de la part des salariés auprès de l'employeur. En cas de nouvelle demande, contactez votre N+1!



JUSTE UNE MISE AU POINT ...

Sur la pratique de la bi-qualification : les accords sont clairs et doivent être appliqués. Pas de double pratique dans la même journée sauf cas exceptionnel.

ACCORDS COLLECTIFS

2.2.4.3. Conditions d'exercice d'une compétence complémentaire de niveau 2

Un journaliste reconnu apte à l'exercice d'une compétence complémentaire de niveau 2 peut exercer tant la fonction de

journaliste rédacteur que celle de journaliste reporter d'images sans qu'il soit relevé une prédominance quelconque d'une des deux fonctions pour lesquelles il a été reconnu apte.

Afin de laisser la plus grande souplesse à la couverture de l'actualité, aux choix éditoriaux, à l'appréciation des journalistes sur le terrain et à leurs rédacteurs en chef, les parties ne souhaitent pas édicter d'autres règles que celles auxquelles se réfèrent quotidiennement les journalistes professionnels pour remplir leur mission D'information.



Sur l'usage des véhicules de service :

La direction souhaite généraliser l'usage des QR code pour signaler tout problème dans l'entreprise. Manque de papier toilette dans les WC, voitures abîmées en reportage, kit caméra défaillant ou manquant... tout signalement doit passer par le QR code!

Belle idée, sauf que l'usage du QR Code n'a pas été expliqué aux salariés de l'entreprise. Il a été mis en place pour signaler des problèmes techniques suite aux diffusions de JT... et puis, déployé un peu partout, pour signaler tout type d'incident dans la station... sans réelles explications!!!!

Les élus ont demandé une communication plus claire sur l'usage de ce QR Code. Et ils ont émis l'idée de placer un tutoriel à côté du QR Code placé un peu partout dans la station. Au WC, c'est pour signaler un manque de papier ou de savon. En salle départ JRI, pour signaler un problème sur le matériel avant ou après tournage. Dans les voitures, pour signaler une rayure sur la carrosserie ou un pneu abîmé...

Bref, communiquer est un métier. Et pour le moment, les salariés n'ont pas compris l'usage de ce QR Code... mais on devrait y arriver!